

INTERPELLATION

du groupe UDC, par la députée (suppl.) Nadine Reichen Maury, concernant: et si nous pensions au stockage de l'eau!!! (08.05.2012) 5.195 (en collaboration avec le DEET)

Ce n'est plus un refrain, c'est devenu le corps de la chanson, le réchauffement climatique. Il alimente un fonds de commerce politique, il est la conversation de tous ceux qui doivent nous informer et qui sont en mal d'imagination, bref avec ce thème on nous les pompe régulièrement.

Pour le cas où dans les années à venir le réchauffement climatique devrait se confirmer les prévisions de l'office mondial de météorologie (OMM) évaluent que les régions pré-alpines et alpines recevront globalement plus de précipitations qu'aujourd'hui, mais en grande partie sous forme de pluie.

Il sera alors évident que le stockage ne pourra se faire que sous forme d'eau par la construction de nouvelle retenue d'altitude afin d'assurer un approvisionnement régulier en eau et d'éviter les débits de pointe qui provoquent érosion et inondations.

Conclusion:

Dans cet ordre d'idées, le Conseil d'Etat envisage-t-il d'évaluer des projets qui permettraient le stockage de ces eaux d'altitude afin d'éviter les inondations en aval et d'assurer durant les saisons sèches un approvisionnement régulier en eau.

Déduction logique, le Conseil d'Etat peut-il prévoir de mettre en œuvre des conditions cadres pour réaliser ces ouvrages et commercialiser ce potentiel en eau (production électrique ou vente d'eau).

Sion, le 8 mai 2012
(10h10)

Groupe UDC, par
Nadine Reichen Maury, députée (suppl.)